Cet été à Barre des Cévennes…

Mardi 21 juin, Fête de la musique, rue principale, à partir de 17h, organisée par les commerçants.

Dimanche 26 juin, Fête de l'Ecole, spectacle des enfants à 11h, à la salle polyvalente, suivi d'un repas, place des Ormes (Association des Parents d'Elèves).

Vendredi 1er, Samedi 2 et Dimanche 3 juillet, *Lozère Endurance Equestre*, Raid équestre : Départs, arrivées et contrôles vétérinaires intermédiaires au Stade, buvette et restauration sur place.

Dimanche 10 juillet, Club barrois : « *Repas de clôture* », à 12h, rue principale.

Mercredi 13 juillet, Bal, dans la rue jusque tard dans la nuit !

Jeudi 14 juillet, Fête nationale, défilé à 11h30 de la Mairie au Monument aux Morts, discours et apéritif.

Samedi 16 juillet, Festival nature du Parc national des Cévennes, de 9h à 18h, animation par Gaël Simonet (*Tintam'Arts*).

Vendredi 22 juillet, Foire de la Madeleine, toute la journée, rue principale, forains, vide-grenier, animations pour les enfants, ballades en âne, musique, restauration. Suivi du « *Bal du mois* », à la salle polyvalente à partir de 21h (atelier répétition vers 20h30).

Samedi 23 juillet, Concert « *Duo de violes de gambe* », proposé par *Barre Parallèle*.

Du Samedi 23 juillet au Samedi 6 août, Film documentaire « *Transhumance* », de Michel Raulet, tous les jours à partir de 17h, rue du Porche, proposé par *PEAL*.

Jeudi 28 juillet, « *Autour du bonheur* » Projection de 2 films *(Agnès Varda – Alexandre Mevedkine), Le banc de l'Orient, (Barre Parallèle).*

Samedi 30 et Dimanche 31 juillet, Fête votive, organisée par le Comité des fêtes aux Ormes : concours pétanque, repas, orchestres, **feu d'artifice**, …

Dimanche 31 juillet, Foire aux livres d'occasion, Place de l'Orient, (*Barre Parallèle*).

Mercredi 3 août, Conférence : *« Le développement durable »*, par Lucien Chabason, *Le banc de l'Orient*, (*Barre Parallèle*).

Jeudi 4 août, Concert Musique celtique, par le duo « *De longue haleine* », à l'église, à 21h.

Samedi 6 août, *Le Coup de Barre* : Course pédestre autour de Barre des Cévennes, à 18h.

Lundi 8 et Mardi 9 août, Conférences : *« Le loup »*, par Maia Martin, Philippe Orsini, Katrin Maure et Bernard Grellier, *Le banc de l'Orient*, (*Barre Parallèle*).

Samedi 13 août, Festival nature du Parc national des Cévennes, de 9h à 18h, animation par Gaël Simonet (*Tintam'Arts*).

Samedi 13 août, Aligot, proposé par le *Club Barrois*, à 12h, aux Ormes.

Jeudi 18 août, Rencontre avec un vigneron éditeur, *Le banc de l'Orient*, (*Barre Parallèle*).

Samedi 20 août, Club barrois : « *Assemblée générale* ».

Ce bulletin est destiné à paraître 3 ou 4 fois par an. **Prochaine publication :** à la rentrée scolaire.
Si vous avez des informations à communiquer, merci de vous adresser au secrétariat de Mairie.

Ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi, de 8h à 12h
Téléphone : 04 66 45 05 07 – Courriel : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr

Barre des cévennes

Bien vivre ensemble à Barre des Cévennes

Bulletin municipal – n°9 – Eté 2016



Un spectacle pour partager la joie de vivre, l'émotion, la frénésie, l'espièglerie de l'autre siècle.

Festoyons cévenol Cabaret 1900

Une réussite qui dépasse les espérances : les trois représentations des vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 juin ont connu un vif succès. La troupe des *Maurice* (tout à la fois chanteurs, danseurs, acteurs, acrobates, musiciens) augmentée du concours intrépide de quelques Barrois a offert un spectacle mémorable.
Ce petit voyage au début du siècle passé a enthousiasmé un nombreux public. Jamais le méconnaissable garage, au cœur du village, métamorphosé en taverne n'avait vu affluer tant de monde : plus d'une personne au mètre carré ! Avec des spectateurs jusque dans la rue… C'est que l'affiche valait le détour : de la poésie (Rimbaud, Baudelaire, Victor Hugo, …), des chansons devenues traditionnelles pleines d'humour, de la musique entraînante. Dans une bonne humeur évidente et bon enfant, le public venu aussi des communes alentour ne résista pas longtemps à fredonner en cœur ces airs connus de tous. Mention spéciale à la mise en scène pétillante et pleine d'inventivité, tirant magnifiquement partie de cet espace confiné. Alors *chapeau bas* à Jean-Luc Borras et aux artistes ainsi qu'aux nombreux Barrois (une trentaine) qui ont permis, d'une manière ou d'une autre, cette belle réussite. C'est avec impatience, désormais, que nous attendons la suite.

(Lire aussi en pages intérieures)

Chantiers
Aboutissement en vue

L'ouverture de la RD 983 (traversée du bourg), prévue au 12 juillet, pourrait être avancée au 6 juillet.
Lors de la deuxième réunion publique avec les deux architectes, une quinzaine de personnes se sont retrouvées à la Place de la Madeleine pour débattre du positionnement de la Marianne et de son socle. De nouvelles propositions ont été étudiées (notamment à l'extrémité vers la Mairie). Et c'est finalement sur une idée d'aménagement en lien avec le garde corps réalisé par Thomas Decultieux que l'emplacement définitif semblait être retenu.
On peut constater avec surprise que l'on retrouve le projet initial (Marianne + garde corps) tel qu'il a été présenté publiquement en 2011/2012, affiché à la salle polyvalente sur de grands plans durant plusieurs mois et visible également à la sortie du village, sur la RD 983 vers Florac, sur un grand panneau.
C'est ce qui fait la valeur des architectes retenus pour Barre des Cévennes : leur capacité à se projeter en mettant en lumière notre richesse patrimoniale. En 2011/2012, nous étions nombreux interrogatifs sur le projet présenté, et c'est bien normal. Cependant, pas une voix ne s'était élevée pour le rejeter. Nous étions conscients que nos anciens avaient malheureusement détruit la double fontaine historique. Il ne restait de valable que la statuette.
Enfin, et c'est assez surprenant, aucune des trois personnes à l'origine d'une pétition contestant le positionnement de la Marianne n'étaient présentes à cette seconde réunion ; ladite pétition n'ayant toujours pas été transmise à la Mairie !
En ce qui concerne le budget : le plan de financement du chantier d'aménagement global (y compris la régularisation des captages) de 1.692.195 €, tel qu'affiché et transmis à tous au 21 juillet 2015, est respecté à l'image des précédents projets (ancienne gendarmerie, station d'épuration, village de 30 gîtes, cabinet vétérinaire, gendarmerie). Cela ne surprend plus maintenant les Barrois qui savent qu'ici, à la Mairie, notre argent est géré rigoureusement.

Personnel communal
Du mouvement

Les gros chantiers en cours ont servi de vitrine à Christophe Estor, Christophe Velay, Yvan Valmalle intervenant partout en soutien aux entreprises afin de faciliter au maximum la vie des habitants. Tous connaissent l'enthousiasme de Sandrine Behague, Karine Valmalle, leur travail d'équilibriste auprès de Sandrine Borello pour gérer avec efficacité une classe unique, ainsi que le rôle éducateur de Muriel Capelier qui assure le service de la restauration. Que dire enfin de Gérard Vérando, qui apporte sans relâche son expérience précieuse à la Mairie, secondé avec efficacité par Marine Couderc. Au nom de tous les habitants : MERCI !
Le 1er juillet 2013, Mme Corinne Berger, secrétaire de Mairie, avait demandé une disponibilité d'une année, renouvelée à deux reprises. Elle a souhaité réintégrer la commune au 1er juillet 2016. Elle remplacera Mme Marine Couderc que nous remercions pour sa disponibilité, sa gentillesse et ses compétences au service de la collectivité. Mme Couderc rejoindra la Communauté des Communes Florac Sud Lozère en plus de son poste de secrétaire de Mairie à Cassagnas.

Jugement De Maïo
Tribunal administratif de Nîmes

Le 26 février 2014, j'avais diffusé auprès de tous les habitants une lettre ouverte adressée à M. et Mme De Maïo. Par une requête, ces derniers avaient demandé au tribunal de condamner la commune de Barre des Cévennes à leur verser une somme de 15.000 € en réparation des préjudices qu'ils estimaient avoir subis. Le 9 février dernier, le tribunal a rejeté leur requête. Rappelons que quelques mois plus tôt, M. et Mme De Maïo avaient une première fois saisi le tribunal pour m'attaquer directement et me réclamer là aussi 15.000 €, en vain. Après ce double échec, il est utile de préciser que ces procédures n'ont rien coûté à la commune et pas davantage à votre serviteur. **François Rouveyrol**

Débat
Barre des Cévennes va-t-il devenir un musée ?

A la lecture du dictionnaire, un musée est un *« édifice où sont rassemblées et présentées au public des collections d'intérêt historique, esthétique, scientifique »*. Par définition, il s'agit donc d'un lieu immobile ou mort qui aurait pu, par exemple, être illustré il y a deux ans encore par l'ancienne gendarmerie noircie par l'usure et la pollution avant sa spectaculaire métamorphose. On peut citer aussi l'Ecole sauvée *in extremis* d'une fermeture définitive il y a quatre ans, sachant que l'Inspection académique avait programmé le transfert des petits au Pont Ravager et des plus grands à Florac !
Pour les Cévenols de passage, les visiteurs traditionnels, Barre des Cévennes connaît incontestablement une vraie dynamique avec l'arrivée de nouvelles familles, l'installation de professions libérales (Vétérinaire, Infirmière) et d'entreprises (en cours) et les travaux spectaculaires (réseaux, potabilité de l'eau).
Est-ce que l'emploi du terme « musée » mis à la mode par une petite minorité ne cache pas en réalité une volonté de ne pas respecter les règles d'urbanisme parce qu'elles embêtent ou ne correspondent pas à ce que l'on veut faire ? Vivre en communauté, c'est accepter des contraintes, des règles, comme le fait la majorité. L'herbe n'est pas plus verte à Marseille, à Paris ou ailleurs ! On est bien chez nous.

Nom de rue
Mise en place des plaques

A tous les propriétaires : dans les jours à venir, des plaques vont être installées sur les façades. Merci de faciliter la tâche des entreprises.
Rappel : le choix du nom des rues a été réalisé avec tous les habitants intéressés il y a quelques années (réunion publique et questionnaire). Il sera aisé de réaliser de nouvelles plaques pour les quatre ou cinq *androunes* qui n'ont pas trouvé de nom et de corriger éventuellement les erreurs.

Place aux étoiles !
Extinction de l'éclairage public

Le sujet de l'éclairage public est en discussion dans la commune depuis plusieurs années. Divers articles à ce propos ont été publiés dans ce bulletin. Suite à la réunion publique, le Conseil municipal tenu le 28 avril dernier a délibéré comme suit : décision de l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit ; pose de l'installation de régulation par le SDEE ; autorisation pour toutes demandes de subventions relatives au financement de cette opération. Cette délibération est en cohérence avec la Charte qui nous lie au Parc national des Cévennes. Ainsi notre territoire offrira à tous un ciel nocturne sans luminosité parasite excessive. Désormais, d'ici quelques mois, si vous avez à sortir entre 24h et 6h en été, 23h et 6h en hiver, pensez à vous munir d'une lampe de poche. Evidemment, lors d'événements particuliers ponctuels (telle la fête votive, par exemple) l'éclairage sera maintenu. Une autre réunion publique sera programmée après une année d'expérience pour envisager les adaptations souhaitables.

Poids-Lourds
Contournement du village

Les discussions sont en cours avec les propriétaires. Les agriculteurs, les entreprises, les transporteurs de grumiers sont en demande : pour tous, le contournement leur faciliterait la tâche. Clairement, le maintien du passage des poids-lourds à Barre des Cévennes fait courir un risque aux enfants, aux personnes âgées, à la circulation des personnes à mobilité réduite, à la vie du village tout simplement et, de ce point de vue, est en contradiction avec la règlementation sur la priorité des piétons sur toute la chaussée vis-à-vis des véhicules motorisés dans le cadre de l'aménagement global et de revitalisation du centre bourg. Ce maintien ne respecterait pas non plus la demande des habitants exprimée lors des premières réunions publiques de 2011/2012. Il apparaît tout aussi clairement pour une grande majorité que la traversée, quelle que soit la solidité de la chaussée, n'a pas le gabarit pour de tels véhicules : cela est une source de bruit, de vibration des murs et des meubles, de pollution, d'énervement, d'usure forcément plus rapide de la chaussée et, comme par le passé, d'accrochage récurent avec le patrimoine (chenaux, panneaux, enduits, rétroviseurs, …). Les Barrois ressentent aussi le besoin de protéger le plus longtemps possible le nombre impressionnant de réseaux neufs (humides et secs) posés sous la chaussée et le patrimoine mobilier en cours d'installation du parc des Ormes jusqu'à la place de l'Orient. Pour les chambres consulaires, le contournement des grumiers sera bénéfique à l'ensemble des commerces : il rassurera et sécurisera les Barrois et les visiteurs séduits par le nouvel aspect du bourg. Respectons donc la philosophie du projet esquissé ensemble il y a quatre ans et la volonté de la majorité. Si il est humain de défendre jusqu'au bout un intérêt personnel, c'est bien l'intérêt général qui prévaut.

Festoyons cévenol
La fête continue en 2017

Cette initiative soutenue d'emblée par la Municipalité (des élus se sont amplement impliqués tant « sur scène » qu'en « coulisse ») est le début d'une grande aventure proposée pour le pays cévenol par le Conseil départemental. Outre Barre des Cévennes, trois autres communes sont de la partie : Le Pont de Monvert, Cans & Cévennes et Florac 3 Rivières. Ce petit galop d'essai que furent les trois représentations du *Cabaret 1900* est l'amorce d'un projet d'une toute autre envergure : quatre semaines de fête en octobre 2017, précédées de six mois de préparation intense (janvier-juin 2017). Le concours de tous sera précieux. Il y aura tout à inventer. Aussi, dès à présent : mobilisation générale ! Pour commencer : devenez adhérent(e) de l'association *Festoyons cévenol* (10 €). Cette implication du plus grand nombre permettra de solliciter les indispensables subventions auprès de diverses collectivités publiques.